

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale

n°35 – Mai 2008

EDITORIAL

Gouvernance mondiale : besoin de renouveau

La gouvernance mondiale est obtenue par l'intervention des Etats nationaux, des organismes internationaux et des grands centres d'intérêts économiques dont le but est « d'atteindre des objectifs communs » (FMI). Les institutions actuelles sont nées après la deuxième guerre mondiale : l'Organisation des Nations Unies (avec ses organismes et son Conseil de sécurité), les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) et l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce, ancêtre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ces institutions commencent à dater parce que le cadre mondial d'accumulation qu'elles ont constitué est obsolète : la logique voulait que les grands pays dominateurs intègrent dans leur giron le reste du monde. La rigidité de ce type de gouvernance a créé des dysfonctionnements reflétant l'inconciliable volonté de polariser la production et les échanges et de soumettre l'économie à la finance avec la tendance naturelle du capitalisme à disperser mondialement les initiatives porteuses de nouveaux liens sociaux, d'innovations et de marchés. Les inégalités de « revenu permanent » (M. Friedman) s'accroissent, la paupérisation d'échelle est la cause première de l'explosion démographique, de l'exacerbation des conflits, de la raréfaction des ressources et de la dégradation irréversible de l'environnement.

Le changement de logique de gouvernance donnerait sûrement lieu à des nouvelles règles et institutions. La participation de nouvelles forces issues de la société civile dans les processus de décision mondiaux ferait de l'économie un outil précieux d'aide au développement solidaire.

SOMMAIRE

- | | |
|---|-------|
| ♦ Au Carrefour des Rencontres | 2-5 |
| • Séminaires « Économie et Innovation » | |
| • Ateliers d'Innovations | |
| • La recherche en réseaux | |
| ♦ En Grandes Lignes... | 5 |
| ♦ Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques » | 5 |
| ♦ La Recherche en Marche | 6-8 |
| • Publications & communications | |
| • Ressources humaines | |
| ♦ INNOVATIONS – Edition | 8-9 |
| • Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation | |
| • Collection L'esprit économique | |
| ♦ Le Point sur... | 10-11 |
| • Pierre Le Masne : Les services publics revisités | |
| • Gwenaëlle Otondo : De la « bonne gouvernance » et du développement | |
| ♦ Les Rendez-Vous du Lab.RII | 12 |
| • L'entreprise artisanale et le réseau | |
| • 10 ^{ème} Forum Annuel de la Création et de l'Innovation du Littoral (FACIL) « Territoire et entrepreneuriat. Apports des acteurs socio-économiques | |
| • Journal of Innovation Economics (JIE) <i>Special issue: Dynamics of innovation and new forms of organisation and governance of the firm</i> | |

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche

Le Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation est dirigé par Dimitri Uzunidis. Blandine Laperche est directrice adjointe Sophie Boutillier avec Hassan Zaoual dirigent l'équipe "Centre de Recherche sur l'Economie en Mutation et l'Entreprise" Eric Vernier avec Gérard Dokou dirigent l'équipe "Centre d'Etudes et de Recherche sur le Management et l'Entrepreneuriat" Pierre Le Masne dirige l'équipe "Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social"

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger) ♦ Tirage : 1100 ex.

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 33 (0)3.28.23.71.34, 33 (0)3.28.23.71.35 ou 33 (0)3.28.23.71.47 – fax : 33 (0)3.28.23.71.43 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://rii.univ-littoral.fr>

Au Carrefour des Rencontres

⇒ Séminaires

« Économie et Innovation »

o Modèle libéral et nouveaux contours de l'entreprise (29/01/2008)

Depuis que, dans les années 1980, les derniers bouts du mur du keynésianisme traditionnel sont tombés et que le modèle libéral a conquis les économies de la majorité des pays du monde, un nouvel ensemble de règles, de pratiques et de relations s'est instauré. Les réponses données par ce nouveau système à la question de l'efficacité économique ne sont pourtant ni claires, ni complètes, ni convaincantes. **Chrystelle Gaujard**, **Jacques Kiambu** et **Jeann-Marie Wailly** ont présenté les débats et les faits de la ré-régulation de l'économie fondée sur la souplesse (la marchandisation et la contractualisation) des relations de production et de travail. Ils se sont interrogés aussi sur les aboutissements de la normalisation libérale de l'économie et de l'entreprise. Les différents aspects des politiques d'offre ont certes ouvert des nouveaux champs d'accumulation et de profit, mais les objectifs (à court terme) de la firme ne sont pas toujours compatibles avec l'évolution des facteurs libérant la croissance et permettant le développement. En conséquence, l'évolution de l'entreprise peut ne pas emprunter le chemin général de la prospérité. Les économistes se transforment alors en équilibristes recherchant désespérément « l'harmonie ». Des nouveaux concepts, tels « la responsabilité sociale des entreprises » ou l'entreprise « ludique » ou « aprenante », relèvent de ce casse-tête chinois !

o Economie et développement durable (31/01/2008)

L'écologie ne peut être séparée de l'économie et la politique de l'éthique et le tout de la culture qui donne sens et direction à une société donnée. Lorsqu'une dimension est atteinte, les autres en subissent directement ou indirectement les effets de propagation. Pour **Erick Roussel** et **Hassan Zaoual**, les débats sur le « développement durable » ont débouché, au-delà de la contrainte écologique, sur un élargissement à d'autres problèmes comme ceux de la pauvreté et de la viabilité même des sociétés contemporaines au plan de leurs institutions. Le développement ne saurait être durable tant que l'on maintiendra une économie centrée exclusivement le marché et le profit. En ce sens, on ne saurait défendre l'idée de la durabilité sociale et écologique en sauvegardant le système qui est à la racine de la dégradation des écosystèmes et du lien social.

o Institutions, gouvernance, développement (18/03/2008)

Des modèles de décollage économique aux politiques d'ajustement structurel, les préoccupations de l'économie de développement restent vivaces. Le concept de « bonne gouvernance » renouvelle en profondeur le débat sur le développement et la richesse des nations en accordant une place de choix aux institutions. Point de

développement sans institutions, telle semble être la nouvelle devise de l'économie de développement, du moins, celle défendue par les institutions internationales. Pour **Cheikh Ndiaye** et **Gwenaëlle Otando**, la notion de la gouvernance appliquée aux économies nationales et locales des pays en développement est multidimensionnelle : politique pour reconsidérer les relations de pouvoir et les procédures gouvernementales ; économique pour dompter les marchés par des politiques économiques adaptées, mais aussi pour revoir la « coopération » qui doit s'affranchir des programmes d'ajustement structurel ; sociale, en réponse à la crise de la démocratie représentative et le nécessaire renforcement de la capacité des acteurs à intervenir dans les prises de décision.

o Démocratie locale et efficacité économique (1/04/2008)

La politique de la ville se présente aujourd'hui comme une mise en valeur de la citoyenneté (vue comme l'implication des citoyens dans l'information, la formation de projets et la prise de décision) avec la reconnaissance des droits de réussite, de meilleure qualité de vie, d'intégration sociale et de diversification économique. **Elodie Valentin** a présenté le passage progressif de la gestion hiérarchique des affaires publiques locales à l'horizontalisation des dispositifs décisionnels. Les démarches de projets urbains et celles de développement social des quartiers contribuent, par exemple, à la définition de la fonction du maire-entrepreneur.

o Ingénierie et transfert de technologies (22/04/2008)

La technologie est un atout fondamental dans le déploiement des pouvoirs des firmes sur les marchés. Pour les entreprises d'ingénierie « du côté de l'offre », le transfert de technologies améliore les opportunités « du côté demande » s'il est réalisé au moyen de brevets et de contrats de licence. Mais, pour **Laurent Muller**, les enjeux spécifiques de la protection des technologies font que les entreprises d'ingénierie de produits systèmes renoncent pour la plupart à cette forme de transfert et diffusent leurs technologies en les intégrant dans les produits finaux livrés directement aux clients.

⇒ Ateliers d'Innovations

o Patent system and innovation prospects in Europe (4/02/2008)

Réseau de Recherche sur l'Innovation

Le brevet est un outil essentiel pour la genèse de l'innovation. Il favorise les investissements et stimule la créativité. En dépit des nombreuses et multiples raisons qui justifient l'harmonisation des règles européennes de propriété intellectuelle et la création d'un système intégré de brevets en Europe, diverses difficultés gênent ce processus. Pour **Alfredo Ilardi** (WIPO) et **Blandine Laperche** (Lab.RII), il y a tout d'abord les obstacles techniques créés par les conflits d'intérêt

entre systèmes nationaux de protection des inventions. Dans un contexte de libéralisation des marchés, les pratiques néo-mercantilistes, visant à protéger et à soutenir des industries nationales, n'ont pas disparu ; un système intégré de brevets en Europe est considéré par les Etats membres comme la remise en cause de la souveraineté nationale. De plus, la politique européenne, établie sur l'équilibre macro-économique, est guidée par la rationalisation (si non la réduction) des dépenses publiques. La protection de la propriété intellectuelle est intrinsèquement liée à la formulation d'une politique scientifique et technologique européenne commune et volontariste.

o **Processus d'innovation dans les services**
(31/03/2008)

Séminaire commun, SITE-Clersé/CREME-Lab.RII

La nature des processus d'innovation dans l'offre de services met en compétition plusieurs modèles dont la différence de base réside sur la façon dont est organisée l'activité innovante et sur le moment du lancement des innovations. **Marja Toivonen** (Université d'Helsinki) a identifié trois types de processus d'innovation dans le cas des services aux entreprises intensifs en connaissances : celui comportant une phase de planification de l'innovation bien distincte (innovation réfléchie), celui caractérisé par l'application rapide (planification et production simultanées) et celui où l'identification de l'innovation a lieu par l'entreprise a posteriori. Le modèle de l'application rapide est le plus courant : le processus d'innovation et l'offre du service final se réalisent simultanément.

⇒ La recherche en réseaux

o **De l'engagement sociétal des entreprises (ESE), 5ème Congrès de l'Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, Grenoble, 10-11/01/2008**

La responsabilité sociale des entreprises n'est qu'une dimension particulière de leur engagement à l'égard de la société. Pour **Joël Marcq**, l'engagement se vit et se constate par un triple sentiment partagé : l'implication, la responsabilité et la participation à la construction de l'avenir. Il prend source dans une volonté individuelle ou collective qui manifeste un désir de développement sociétal et systémique durable. Cet engagement est multi-cibles parce qu'il concerne à la fois l'entreprise elle-même, ses acteurs dans leurs différents rôles (actionnaires, managers, employés) et son écosystème (clients, fournisseurs, sous-traitants, voisinage, région et finalement société), autrement dit les « parties prenantes ».

o **Les entrepreneurs et l'économie, colloque « Entreprendre, c'est oser », Advancia, Paris, 15/01/2008**

L'entrepreneur est une question théorique majeure et une fonction économique essentielle. Il est communément défini comme l'agent économique qui réalise de nouvelles combinaisons de facteurs de production. La fonction entrepreneuriale est intimement liée dans la théorie économique à l'innovation. En ce sens, pour **Sophie Boutillier**, l'entrepreneur incarne l'innovation

et peu importe si le capitalisme de ce début de 21^e siècle est managérial. A l'heure de l'économie fondée sur la connaissance, l'entrepreneur est toujours porteur d'innovations, à la fois sur le plan technique et organisationnel, voire social. Dans le premier cas, l'innovation revêt la forme d'un nouveau produit ou procédé de production ; dans le second, l'innovation sociale consiste à créer des emplois dans des activités tertiaires à faible valeur ajoutée (services à la personne p. ex.) touchant au secteur de l'économie sociale et solidaire.

o **De l'anomie financière, Association pour le Progrès des Dirigeants, Casablanca (Maroc), 12/02/2008**

La « mondialisation » est contrainte par la difficile régulation des flux internationaux de biens, de services et de capitaux. L'anomie financière est la plus visible. Véritable fléau économique à l'échelle mondiale, le blanchiment d'argent affaiblit l'économie et ébranle la confiance des investisseurs dans les marchés nationaux. Plus particulièrement, les pays en développement, décidément engagés dans le processus d'ouverture de leurs économies et de la libéralisation de leurs marchés, doivent mobiliser tous leurs acteurs économiques, publics et privés, pour faire face à ce phénomène susceptible d'affecter leur stabilité économique et financière et d'impacter de plus près le flux des investissements directs étrangers. **Eric Vernier** a exposé les dernières nouveautés en matière de techniques de blanchiment ainsi que les outils et dispositifs pour lutter contre l'anomie financière.

o **Flexible organisation, Research Unit on Socioeconomics, Chania, Greece, 29/02/2008**

Le développement et l'intégration des marchés nationaux à un niveau supranational aidés par l'intervention des organisations publiques internationales ont conduit à la révision des structures et des modes d'organisation des grandes firmes. Opérant une synthèse des approches de Marx, Schumpeter, Galbraith et Castells, **Dimiitri Uzunidis** a montré comment, même si les marchés ont tendance à se mondialiser, la firme s'étend par accroissement patrimonial, par voies contractuelles ou par enrichissement des réseaux pour maîtriser les marchés et leur évolution. Pour ce faire, la firme révisé ses modes d'organisation et de gouvernance appliquant une stratégie de diversion : elle disperse ses actifs tout en garantissant au moyen de la finance la centralisation du pouvoir décisionnel de ses actionnaires de contrôle.

o **Firme, flexibilité et innovation, Coloquio de ciencias sociales, El sureste mexicano: visiones historicas y contemporaneas, Mérida, 12-14/03/2008**

Durant la période d'après guerre et particulièrement dans les années 1970, les économistes ont averti l'opinion de l'augmentation sans précédent des coûts de gestion et d'administration des grandes entreprises ; coûts souvent et positivement corrélés avec les prix à la consommation. La déconcentration des activités et des fonctions de ces entreprises qui a suivi la mise en œuvre de politiques d'ouverture des marchés domestiques et internationaux dans tous les pays du monde a donné naissance, selon **Sophie Boutillier** et **Blandine Laperche**, à des systèmes privés d'emploi qui supplantent ou réorientent la gestion publique de la force de

travail aux niveaux national et régional. La flexibilité devient la norme, mais ne résout pas pour autant les disparités salariales et sociales. Sur le plan de la mobilisation et de la gestion du travail scientifique, la conséquence de l'application des méthodes flexibles est, pour **Blandine Laperche**, l'amélioration de la capacité de la grande firme à former, mais aussi à protéger son « capital savoir » ; lui-même générateur d'innovations, de réseaux et d'investissements de pouvoir.

o **Emploi et immigration. Vers une convergence des pratiques en Europe ?**, CICC, Univ. de Cergy-Pontoise, 13-14/03/2008

Dans sa précipitation à fermer les frontières à une émigration qu'il ne souhaite pas, le parlement français sur proposition du gouvernement a voté une loi en 2007 qui, oubliant les principes fondamentaux du droit, risque, selon **Marc Richevaux**, d'avoir beaucoup de difficultés à être jugée compatible avec les décisions des juridictions européenne (CJCE, CEDH) en la matière et constitue un premier pas vers la sortie de la France des états de droit.

o **La formation d'entrepreneurs, 1^{ère} Conférence Internationale « Culture Entrepreneuriale et Création d'Entreprises »**, Monastir, Tunisie 27-30/03/2008

Pour réduire le chômage, innover et accélérer sa croissance, la France a besoin d'entrepreneurs capables de créer de nouvelles entreprises et développer celles qui existent. Or, selon **Philippe Naszalyi**, les économistes s'accordent à dire qu'entreprendre dépend en grande partie d'une culture, d'un état d'esprit, d'une éducation reçue dès son jeune âge. Le capital connaissance de l'entrepreneur potentiel sur l'entrepreneuriat est la première ressource d'accumulation. L'enseignement de l'entrepreneuriat et la formation des entrepreneurs apparaissent dès lors comme étant des points clés du développement de l'esprit d'entreprendre en France. L'enseignement de l'entrepreneuriat passe nécessairement par la mise en place d'un ensemble d'actions très diverses : des actions de sensibilisation ; des actions de formation ; des actions d'accompagnement.

Forum l'Esprit de l'Innovation III (Poitiers)

Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable"
(Poitiers, 26-28 mars 2008)

Vingt ans après le rapport Brundtland, le concept de développement durable continue d'apparaître comme novateur, même s'il fait l'objet de critiques. Les débats autour de ce concept ont mis en avant l'innovation comme une condition de son application. Pour l'économiste, lorsqu'un phénomène de rareté se développe et s'accroît dans le temps, ce sont les prix qui doivent principalement contrôler son évolution. Si les prix indiquent clairement que l'offre ne pourra satisfaire la demande, l'innovation technologique sera appelée à résoudre le problème. La tendance actuelle est de transformer l'atmosphère en bien économique qui permet de faire intervenir les mécanismes de prix et de développement technologique propres aux phénomènes de rareté. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre et leurs effets sur le changement climatique deviennent un champ privilégié pour l'analyse économique et pour l'expérimentation de nouvelles formes de marchés ou de nouvelles pratiques de régulation fiscale. Si l'on accepte d'internaliser le coût futur pour la société mondiale de ces pollutions, il faudra s'attendre à une modification de la structure finale des prix relatifs des biens. La demande des biens fortement pollués sera ainsi freinée par la main invisible du marché. Pour internaliser le coût de la pollution, il suffit d'augmenter le prix relatif du carbone consommé par taxation ou en ayant recours aux permis d'émission négociables. Mais, tout changement des prix relatifs a un effet important dans la distribution des revenus. Ce sont ces effets redistributifs (réels ou potentiels) qui appuient les arguments de ceux qui conditionnent les politiques globales de l'environnement et qui se soucient du devenir de la compétitivité des économies nationales. La question est alors de savoir quel est l'horizon de la compétitivité. Quand on envisage un marché mondial des droits d'émissions, les règles doivent être les mêmes pour tous les concurrents et les résultats financiers doivent être mesurables, aussi, en rapport avec le but global poursuivi : celui de la préservation de l'environnement. Mais entre les efforts entrepris pour freiner la pollution et un changement physico-chimique de l'atmosphère sensible, le temps long brouille la science économique. Seule la mise en œuvre d'une panoplie de moyens diversifiés a des chances d'être pertinente à condition qu'elle ne soit pas soumise au pouvoir à court terme de la concurrence et des indicateurs de compétitivité des entreprises et des économies nationales. Pour l'heure, les indicateurs les plus répandus dans les rapports de « développement durable » sont ceux qui sont largement utilisés dans le monde des affaires, comme les indicateurs financiers. Ces rapports constituent une occasion pour la firme de se présenter et de présenter ses produits, ses gestionnaires et ses employés comme « citoyens ». La dimension économique du développement durable domine les deux autres (sociale et environnementale) et elle est traduite en performance financière de la firme. Et lorsqu'une logique intégrative des trois dimensions est exprimée, elle est dominée par une fascination pour l'innovation technologique et par une quête d'efficacité. L'écart entre performance de la firme en matière de durabilité et le discours en matière de développement durable reste important.

o **Entrepreneuriat et innovation sociale, colloque « Aide à la personne : service ou économie ? »**, Univ. d'Evry, 10/04/2008

Si l'entrepreneur social est un entrepreneur qui répond à des besoins sociaux, la définition du besoin social dépend de l'état des relations économiques et du niveau de développement d'une économie donnée à un moment donné. Pour **Sophie Boutillier** et **Nathalie**

Ferreira en référence à E. Durkheim, les fonctions sociales qui étaient autrefois prises en charge par la famille ou les services publics le sont à présent par le marché. Cette évolution contribue au développement de la socialisation économique des individus. Ce type de services s'est considérablement développé depuis ces dix dernières années grâce à la conjonction de plusieurs facteurs : une offre de main-d'œuvre abondante et disponible, une politique publique de l'emploi qui

soutient ces activités, un développement rapide des technologies de l'information et de la communication accessibles facilement par les offreurs et les de-

mandeurs, une demande venant de familles ou d'individus isolés vivant surtout en milieu urbain.

EN GRANDES LIGNES* : Marlyse POUCHOL

Par Jacques Kiambu

* Entretien avec un chercheur du Lab.RII

Qui est-elle ? Elle est Maître de conférences en Sciences Economiques à l'Université de Reims et membre du Lab.RII de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Elle habite dans le XI^e arrondissement de Paris. Elle a également enseigné à Paris VIII. Elle a fait ses études d'Économie à Reims, puis à Paris 1 en « Épistémologie et d'Histoire de la Pensée ». Elle a soutenu une thèse de doctorat à Paris 1 consacrée à une réflexion sur la place du travail domestique (le non-marchand) dans l'analyse économique ainsi qu'à une étude historique du travail féminin. Elle a parallèlement suivi des cours de philosophie à la Sorbonne.

Que fait-elle ? En poste à l'Université de Reims, elle enseigne actuellement l'économie internationale, la politique économique et les théories de l'État, en Licence et en Master de la filière économie. Ces cours, qui mettent en jeu des questions qui débordent le champ de d'économie, ont ouvert sa recherche à la philosophie politique.

Pourquoi la recherche ? La recherche correspond à un besoin de comprendre ce que nous vivons. Ce n'est donc pas un hasard si sa première recherche a porté sur la condition féminine. Son goût pour la pensée éco-

nomique se comprend comme un moyen de mettre en perspective les analyses et les problèmes d'aujourd'hui. Elle se consacre à présent aux relations entre la pensée économique et la pensée politique en se référant en particulier à l'œuvre d'Hannah Arendt. Le travail de recherche permet d'enrichir l'activité d'enseignement qui, elle-même, est à son tour stimulée par le contact avec les générations nouvelles.

En dehors de la recherche ? Elle est peintre et pratique le tennis.

Publications (une sélection) :

- *Travail domestique et pouvoir masculin*, Éditions du Cerf, 1983.
- « La pensée de l'économie chez Galbraith », *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°23 (2006-1).
- « Les universitaires, la pensée et l'innovation », in « *Les universités et l'innovation. L'enseignement et la recherche dans l'économie des connaissances* », L'Harmattan, 2007.
- « Arendt ou les limites des lois économiques », in « *Y a-t-il des lois en économie ?* » Éditions du Septentrion 2007.

« Groupe de Recherche en Modélisation Economique » (GREME)

Equipe du Centre de Recherche sur l'Economie en Mutation et l'Entreprise (CREME)/Lab.RII.

Responsable : Jean-Bernard BOYABE

Axe 1: Contrat Organisation Marché (COM) : Cet axe a pour point d'ancrage la théorie des contrats. Il a pour vocation à appliquer les principaux modèles dits « principal-agent » à toutes les formes de relations contractuelles qui font les « marchés asymétriques » ou qui sont à la base des organisations. Des problématiques économiques variées seront au centre des préoccupations de cet axe, comme en témoigne les principaux thèmes de recherche définis.

Thèmes privilégiés: Finance et microfinance : microcrédit, prêts collectifs, contrôle réciproque, contrats de dette, rationnement de crédit, surveillance déléguée, initiative PPTÉ ; Santé : régulation du système de santé, déterminants économiques du risque VIH ; Régulation et dérégulation : monopoles naturels, corruption, collusion, extraction de la rente ; Economie et organisation industrielles : discrimination, tarification, concurrence, collusion implicite.

Axe 2: Industrie Service Innovation (ISI) : Cet axe s'intéresse aux développements récents de la relation entre l'industrie et les services, en focalisant sur la croissance rapide de « l'industrie des services » et des innovations sous-jacentes. L'innovation est aussi appréhendée ici sous l'angle de la nouvelle microéconomie de Lancaster. Axe co-développé avec le Clersé (Univ. Lille 1)

Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"

La RUEE vers les affaires

o **Agenda Plan Climat**

Suite au sommet de la terre à Rio en 1992, un programme d'actions à mener a été défini dans des domaines très diversifiés (agenda 21) afin de faire du développement durable le modèle de développement. **Lynda Dubard** a présenté les quatre étapes dans la mise en place d'un agenda 21 local : l'élaboration d'un diagnostic qui dresse un état des lieux complet du territoire (environnement, niveau de vie et bien-être

de la population) ; la formulation des objectifs via des enquêtes par questionnaire, des forums, des ateliers, des visites sur le terrain ; l'adoption du projet par l'information des citoyens ; le suivi de l'agenda 21 en dressant son bilan. La méthode des trois « A » sera appliquée dans l'étude de la région de Dunkerque : Approfondir, Adapter, Améliorer.

Responsable : Blandine Laperche, laperche@univ-littoral.

La Recherche en marche

Publications & Communications

Janvier – Mai 2008

- * BARISI G., Economie, marché, finance. Crise et capacité de résistance de l'économie russe, dans Boutillier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L'économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
- * BARISI G., Engagement des pouvoirs publics, indépendance des autorités de régulation des marchés, contre-pouvoirs en entreprise face aux pouvoirs émanés des droits de propriété : des préalables indispensables pour l'enclenchement d'un cycle vertueux de développement durable, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * BEAUZILE F., Le vieillissement de la population impose le développement des services aux personnes sur tous les territoires, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * BOUTHARKA N., Le concept de rationalité à l'épreuve des dynamiques territoriales. Expériences marocaines, Thèse de doctorat en aménagement, ULCO, 2008.
- * BOUTILLIER S., L'aventure des entrepreneurs, colloque « Entreprendre, c'est oser », Advancia, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Paris, 15/01/2008.
- * BOUTILLIER S. (dir.), « Artisanat : un monde en évolution », Réseau Artisanat-Université, ISM/Lab. RII, janvier 2008.
- * BOUTILLIER S., PEAUCELLE I., UZUNIDIS D. (dir.), *L'économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
- * BOUTILLIER S., PEAUCELLE I., UZUNIDIS D., Reformes, contre-reformes, Etat et marché, dans Boutillier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L'économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., De la planification au marché. Trajectoires croisées du capitalisme industriel et du socialisme soviétique, dans Boutillier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L'économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
- * BOUTILLIER S., LAPERCHE B., La empresa multinacional y la regulación de los sistemas nacionales de empleo, Coloquio de ciencias sociales, El sureste mexicano: visiones históricas y contemporáneas, Mérida, Mexico, 12-14/03/2008.
- * BOUTILLIER S., Finance, State and Innovative Entrepreneurs in the Contemporary Economy, Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy, in B. Laperche, D. Uzunidis (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
- * BOUTILLIER S., CASTILLA RAMOS B., La responsabilité sociale des entreprises. Essai d'analyse à partir d'une entreprise de haute technologie américaine implantée au Mexique, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * BOUTILLIER S., FOURNIER C., La responsabilité sociale (RSE) dans des entreprises artisanales. Essai d'analyse à partir d'entreprises artisanales situées dans le Nord de la France, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * BOUTILLIER S., FERREIRA N., Entrepreneuriat et innovation sociale. Les services à la personne en milieu urbain, un nouveau champ économique, colloque « Aide à la personne : service ou économie ? », Univ. d'Evry, 10/04/2008.
- * CAIRE G., L'ouverture des grandes surfaces le dimanche : une réinterrogation dans une perspective de développement durable, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * CASTILLA RAMOS B., TORRES GONGORA B., Mujeres y Jóvenes: segmentos castigados del mercado de trabajo en la era del conocimiento y del trabajo decente, *Cahier du Lab.RII*, n°170, Lab.RII, ULCO, 1/2008.
- * CASTILLA RAMOS B., BOUTILLIER S., TORRES GONGORA B., Mondialisation, l'emploi et les firmes multinationales, *Cahier du Lab.RII*, n°171, Lab. RII, ULCO, 1/2008.
- * CASTILLA RAMOS B., SUAREZ AGUILAR E., TORRES GONGORA B., Mujer, familia y maquiladoras asiáticas en Yucatán México, *Cahier du Lab. RII*, n°176, Lab.RII, ULCO, 2/2008.
- * CASTILLA RAMOS B., MIRA S., *Ya no mas. Aman-tes o Victimias? Violencia psicologica en la relacion de pareja*, Area Maya, Mexico, 2008.
- * CHAIX J.-L., Assistance à maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage, une notion riche d'innovation pour améliorer les relations de service public-privé, Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * CRETENEAU A.-M., Participation et innovations sociales pour un développement économique durable 'par le bas', Colloque international "Services, Innovation et Développement Durable", 3° FORUM L'esprit de l'innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * DANNEQUIN F., L'organisation contre le capitalisme. Le déclin de l'entreprise chez Schumpeter, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°27, 2008-1.
- * DANNEQUIN F., DIEMER A., Le capitalisme dématérialisé, comme développement durable, Colloque international "Services, Innovation et Développement

- Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * DELBENDE V., HERBERT M., Mesure des préoccupations éthiques dans le contexte de la consommation : un état de l’art, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * DUPUY R., La physiocratie et l’économie de la nature : une contribution au développement durable, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * FERREIRA N., L’entrepreneuriat responsable : l’exemple des entreprises d’économie sociale françaises, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * GAUJARD C., La représentation idéaltypique d’un nouveau repère organisationnel en formation : l’agencement L, Thèse de doctorat en gestion, ULCO, 2008.
 - * GAUJARD C., Vers un nouvel idéaltype organisationnel : une application de la méthode wébérienne aux start-up actuelles, *Innovations. Cahiers d’économie de l’innovation*, n°27, 2008-1.
 - * GAUJARD C., L’idéaltypique de la start-up : une synthèse de l’organisation du travail et de l’emploi d’un contexte de ruptures, *Cahier du Lab.RII*, n°178, Lab.RII, ULCO, 4/2008.
 - * GHARBI H., LEPERS X., Actionnariat salarié et enracinement des dirigeants : un essai de compréhension, *Innovations. Cahiers d’économie de l’innovation*, n°27, 2008-1.
 - * HAJJEM O., Impact du management intégré qualité-sécurité-environnement sur les compétences pour innover des entreprises de services, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * JAHAN E., Quelle place pour les biocarburants dans la consommation énergétique mondiale ?, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * JORDA H., Du paternalisme au managerialisme : les entreprises en quête de responsabilité sociale, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * KIAMBU J., Déréglementation, dynamique concurrentielle et diffusion des services de télécommunications dans la République Démocratique du Congo, Thèse de doctorat en économie, ULCO, 2008.
 - * KIAMBU J., Concurrence dans les réseaux et incompatibilité technologique, *Cahier du Lab.RII*, n°179, Lab.RII, ULCO, 4/2008.
 - * LAPERCHE B., UZUNIDIS D., How Does Finance Condition Innovation Trajectories, in B. Laperche, D. Uzunidis (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
 - * LAPERCHE B., Innovation and the Profitability Imperative: Consequences on the Formation of the Firm’s Knowledge Capital, in B. Laperche, D. Uzunidis (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
 - * LAPERCHE B., UZUNIDIS D., (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
 - * LAPERCHE B., Innovacion y propiedad intelectual: las ventajas de la gran empresa multinacional, Coloquio de ciencias sociales, El sureste mexicano: visiones historicas y contemporaneas, Merida, Mexique, 12-14/03/2008.
 - * LAPERCHE B., Les objectifs de la firme et le développement durable, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * LE MASNE P., Biens publics mondiaux, services publics mondiaux et développement durable, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * LE ROUX S., Le travail collaboratif est-il le travail du développement durable ?, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * MARCQ J., De l’engagement sociétal des entreprises (ESE), « Transversalité de la Responsabilité Sociale de l’Entreprise », 5ème Congrès de l’Association pour le Développement de l’Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l’Entreprise, Grenoble, 10 et 11/01/2008.
 - * MARCQ J., Pour une substitution du concept d’engagement sociétal des entreprises (ESE) au concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE), *Cahier du Lab.RII*, n°173, Lab.RII, ULCO, 2/2008.
 - * MATAGNE P., Le concept de ‘réserve archipélagique’ et la question des services socio-économique et écologico-environnementaux : le cas du Corridor Biologique méso-américain (CBM), Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * NASZALYI P., D’ANDRIA A., LEGRAIN T., Le goût d’entreprendre : proposition de mesures concrètes pour former davantage d’entrepreneurs en France, 1^{ère} Conférence Internationale Culture Entrepreneuriale et Création d’Entreprises, Monastir (Tunisie), 28-30/03/2008.
 - * NDIAYE C., La gouvernance, état des lieux et controverses conceptuelles, *Cahier du Lab.RII*, n°174, Lab. RII, ULCO, 2/2008.
 - * OTANDO G., Le renouveau des théories du développement. Institutions et bonne gouvernance, *Cahier du Lab.RII*, n°177, Lab. RII, ULCO, 3/2008.
 - * PEAUCELLE I., Les entreprises russes et le développement industriel avant et après l’URSS, dans Boutilier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L’économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
 - * PEAUCELLE I., Convergence of services activity in banking and insurance, Colloque international “Ser-

- vices, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
- * POUCHOL M., AZAM G., La logique économique de destruction de la durabilité, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * RICHEVAUX M., Le droit du travail en Russie, le choix de la flexibilité, dans Boutillier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L’économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
 - * RICHEVAUX M., La loi sur l’immigration en France de 2007 au regard de la jurisprudence européenne, colloque « Emploi et immigration. Vers une convergence des pratiques en Europe ? », CICC, Univ. de Cergy-Pontoise, 13-14/03/2008.
 - * RICHEVAUX M., TOP D., *La protection des droits des travailleurs dans l’Union Européenne*, col. L’esprit économique, L’Harmattan, 2008.
 - * ROUSSEL D., Le tourisme durable et la nécessité d’une diversification des politiques touristiques locales, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * SAWYER J., Doctrinal Roots of Short-Termism, in B. Laperche, D. Uzunidis (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
 - * SAWYER J., Post-autistic Economics: revising the industrial paradigm to foster sustainability, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * TOP D., La flexibilité du temps de travail - nouvelle vision européenne pour le marché du travail, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * UZUNIDIS D., Innovation, Finance and Economic Movements, in B. Laperche, D. Uzunidis (eds), *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008.
 - * UZUNIDIS D., Flexible organisation and governance, Seminar Globalisation and firm strategies, Research Unit on Socioeconomics, Chania, Greece, 29/02/2008.
 - * UZUNIDIS D., Le développement durable comme champ d’accumulation et d’innovations, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * UZUNIDIS D., Le « développement durable » comme nouveau champ d’accumulation. L’exemple de la réduction de la pollution atmosphérique, *Cahier du Lab.RII*, n°180, Lab.RII, ULCO, 4/2008.
 - * VERNIER E., Economie parallèle russe et intégration européenne, dans Boutillier S., Peaucelle I., Uzunidis D. (dir.), *L’économie russe depuis 1990*, coll. Ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles, 2008.
 - * VERNIER E., Anomie des marchés et régulation des flux de capitaux, Association pour le Progrès des Dirigeants, Casablanca (Maroc), 12/02/2008.
 - * VERNIER E., Les pays de l’Union européenne ne feront rien contre les paradis fiscaux, *Le Monde*, 27/02/2008, Paris.
 - * VITALI-VOLANT M. G., Services publics et développement soutenable. L’expérience italienne de la ‘Charte des nouvelles municipalités’, Colloque international “Services, Innovation et Développement Durable”, 3° FORUM L’esprit de l’innovation, RRI, Poitiers, 26-28/03/2008.
 - * WAILLY J.-M., Risques industriels, travail et environnement. Contribution du droit de l’environnement à la protection de la santé au travail et ses conséquences sur l’entreprise polluante, Thèse de doctorat en économie, ULCO, 2008.
 - * YACOB N., Les droits de propriété intellectuelle : aspects théoriques et impacts économiques, *Cahier du Lab.RII*, n°172, Lab.RII, ULCO, 1/2008.
 - * ZAOUAL H., Ombres et lumières sur l’économie du Maroc. Trajectoire et perspectives, *Cahier du Lab. RII*, n°175, Lab.RII, ULCO, 2/2008.

Ressources Humaines

*Nouveaux collègues : Jean-Bernard BOYABE (ULCO), Pascal CORMIER (ULCO), Octave JOKUNG (EDHEC-Lille), Charif MAOULANA (Université des Comores) ; Associés : Bruno SAMBA, Florent KABIKISSA – CREME/Lab.RII
 *Fonctions : Claude FOURNIER prend en charge les relations publiques du Lab.RII

INNOVATIONS – Edition

Innovations, Cahiers d’Economie de l’Innovation

ENTREPRENDRE L’INNOVATION. LE RÔLE

DIACHRONIQUE DE L’ORGANISATION

n°27, 2008-1, De Boeck

BARBÉ P., BARREIRO E., CALLENS S., DANNEQUIN F., DIETRICH M., GAUJARD C., GHARBI H., KRAFFT J., LEPERS X., MARCHESNAY M., PEAUCELLE J.-L., RAVIX J. T., TERNAUX P.

L’innovation naît d’une action entreprise pour surmonter une contrainte économique ou pour tirer profit d’une opportunité nouvelle. Cette action, délibérée ou

collectivement instinctive, s’appuie sur l’organisation. L’organisation est le reflet de la dynamique des institutions inventées par la société pour fournir à ses membres des moyens pour réaliser les nombreux actes économiques. L’organisation dans la perspective de l’innovation peut prendre différentes formes et peut être étudiée à différents niveaux : au niveau global, l’organisation de la société donne une perspective à l’économie et définit le sens de l’innovation ; au niveau des acteurs, le mode d’organisation de l’entreprise est intrinsèquement lié aux perspectives de profit ouvertes

par les crises périodiques de l'économie. Les auteurs de ce numéro d'Innovations présentent les rapports entre organisation et innovation pour montrer que depuis les temps les plus anciens le renouveau des techniques et la production de nouveaux biens et services sont le résultat de la mise en œuvre des processus collectifs

fondés sur la coopération et le pouvoir. L'entrepreneur et la firme sont les deux types intégrés d'organisation dans nos économies de marché. Comment s'articulent-ils ? Quel est leur rôle dans l'histoire économique ?

Collection « L'esprit économique »

✓ **Luc ROJAS**

Histoire de révolution technologique. De l'exploitation artisanale à la grande industrie houillère de la Loire

Série Clichés, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2008.

Dès le début du 18^e siècle, l'Angleterre, pays pilote de l'industrialisation, connaît de grands bouleversements techniques. Le continent européen et la France entrent plus tardivement dans ce mouvement. A l'échelle des charbonnages, le passage d'une multitude de petites fouilles dirigées par des gouverneurs, avec la tradition pour seul guide, à de grandes exploitations confiées à des ingénieurs a été long et poussif. Le vieux bassin houiller stéphanois, un des berceaux de l'industrialisation française, devait se rénover et en finir avec l'exploitation anarchique qui privilégiait les bénéfices immédiats sacrifiant ainsi l'avenir au profit de l'aisance du présent. De 1700 à 1854, l'auteur analyse, illustrations pertinentes à l'appui, les modalités de cette révolution technologique qui amène le bassin houiller de Saint-Etienne de l'artisanat aux portes de la modernité.

✓ **Jamal MACHROUH**

Justice et développement selon l'Organisation Mondiale du Commerce

Série Le Monde en Questions, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2008.

La mondialisation de l'économie se construit de convergences et de divergences d'intérêts étatiques. Manifestement, la libéralisation du commerce porte les germes de conflits et de litiges commerciaux. C'est pourquoi l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mise en place en 1995 par les accords de Marrakech, a été dotée d'un efficace système de règlement des différends. Incontestablement, la qualité de la justice de l'OMC impute aux relations commerciales internationales un bon degré de sécurité et de prévisibilité. Mais il est aussi crucial de vérifier si cette justice fonctionne équitablement pour tous les pays membres ou si au contraire elle sert davantage les intérêts des Etats puissants au détriment des Etats pauvres.

✓ **Stéphane MADAULE**

L'aide publique au développement. L'abécédaire de la réforme

Série Le Monde en Questions, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2008.

Dans le champ des relations Nord-Sud, l'aide publique au développement demeure au cœur d'une solidarité active entre les peuples. Cependant, après plus de

60 ans d'existence, le développement pour tous demeure une utopie. Certains déséquilibres s'affirment : la mondialisation suscite des inégalités, l'émergence accélère l'épuisement des ressources naturelles, la concurrence rime parfois avec dumping social et environnemental. Comment trouver le juste chemin d'un développement durable et partagé ? Tel est le sujet de ce livre qui présente la réflexion personnelle d'un professionnel, mais aussi penseur, du développement. A rebours des idées dominantes, l'auteur préconise une régulation active des marchés, un rôle accru pour la puissance publique. Il souhaite une aide décaissée sur le terrain, orientée vers les pays pauvres et soutenant les activités productrices de base.

✓ **Duc Khuong NGUYEN**

Libéralisation financière et marchés émergents
Série Le Monde en Questions, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2008.

Bourses du monde unissez-vous ! Depuis trois décennies, grâce à leur taux de croissance élevé ainsi qu'à leur formidable potentiel de développement, les marchés émergents, ceux des pays moins industrialisés, mais tout autant financiarisés que le « premier monde », suscitent, un grand intérêt auprès des investisseurs tant institutionnels qu'individuels. Les marchés émergents ont connu une profonde évolution depuis le début des années 1980. Les instruments financiers qui y sont proposés attirent de plus en plus l'intérêt des financiers mondiaux et jouent un rôle important dans les stratégies de diversification internationale de portefeuille.

✓ **Marc RICHEVAUX, Dan Christian TOP**

La protection des droits des travailleurs dans l'union européenne

Série Le Monde en Questions, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2008.

Quelles sont les règles issues du Droit communautaire susceptibles de protéger les travailleurs européens ? Cet ouvrage examine les règles appliquées à la libre circulation des personnes, à la non-discrimination des travailleurs, à l'égalité des chances, à la protection des salariés et des leurs droits face à d'éventuels abus des employeurs. Il fait particulièrement référence aux politiques de flexi-sécurité. L'ouvrage s'efforce d'offrir non seulement une analyse des dispositions communautaires en la matière, mais aussi de leur incidence dans le droit interne.

Journal of Innovation Economics (JIE)

Langue : Anglais ; **Disciplines** : économie, gestion, sociologie des organisations ; **Périodicité** : 2 numéros par an - numéro 1 : sortie au premier semestre 2008

JIE complète la revue *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*

Sous la responsabilité du **Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation** (Lab.RII)
et du **Réseau de Recherche sur l'Innovation (RRI)**

http://riif.univ-littoral.fr/?page_id=586 / http://rriif.univ-littoral.fr/?page_id=11

Published electronically by Cairn

Le Point sur...

Les services publics revisités

Pierre LE MASNE

Les services publics concernent largement la population dans sa vie de tous les jours, école, santé, transports urbains et ferroviaires, collecte des déchets, électricité et distribution de l'eau, activités culturelles, qualité de l'air.. et la liste est loin d'être exhaustive. Les différentes activités de service public prélèvent une partie importante des ressources économiques du pays. Les services publics sont des investisseurs, des consommateurs, des producteurs et des employeurs de premier plan. Ils constituent une économie des services publics de plusieurs dimensions. Par ailleurs les services publics, au-delà des tâches techniques qu'ils remplissent, jouent un rôle pour s'opposer à la pauvreté, promouvoir l'égalité des citoyens et combattre les inégalités. Les services publics structurent des compromis sociaux et leurs restructurations sont susceptibles de les modifier.

Les suspects des économistes

La réflexion économique concernant les services publics a une longue tradition qu'on peut faire remonter à l'Antiquité et au Moyen-âge, avant Adam Smith et Stuart Mill. Les problèmes d'aujourd'hui ne sont pas radicalement différents de ceux d'hier, les villes romaines avaient déjà leurs réseaux d'eau, leurs thermes, leurs façons de concevoir les services publics et de les financer. Malgré son importance, le thème du service public est parfois négligé aujourd'hui par l'économiste. Lorsqu'il est abordé, le point de vue néoclassique sur le service public est souvent le seul à être présenté, ce qui est réducteur. Il existe en effet différentes approches économiques du service public, avec, à côté de l'approche néoclassique, une approche classique, une approche néolibérale, une approche keynésienne et une approche radicale. Chacune de ces approches a développé une réflexion approfondie sur le problème.

Un service public est un service si important pour la vie économique, sociale et politique d'une société que l'État intervient pour l'organiser ou le réglementer. Le service public se réfère aux notions d'intérêt général, d'utilité publique, de droit des citoyens ou des usagers. Des définitions plus précises sont données par les juristes ou les économistes. Ainsi le juriste Léon Duguit donne la définition suivante au début du XX^e siècle : « Relève du service public toute activité dont l'accomplissement doit être assuré, réglé et contrôlé par les gouvernants, parce que l'accomplissement de cette activité est indispensable à la réalisation et au développement de l'interdépendance sociale et qu'elle est de telle nature qu'elle ne peut être réalisée complètement que par l'intervention de la force gouvernante ». La notion d'interdépendance sociale, on parlerait aujourd'hui de cohésion sociale, permet d'insister sur la dimension sociétale du service public. L'intérêt général

légitime l'intervention de l'État et les prérogatives qui peuvent lui être accordées. Les gouvernants, élus démocratiquement, définissent l'intérêt général et les bornes du service public.

Certains économistes considèrent la définition précédente du service public comme trop politique et juridique, et définissent les services publics par rapport à l'économie et aux marchés. Le service public se développe dans les cas de « *défaillance du marché* ». L'objectif, face à ces défaillances du marché, est de se rapprocher le plus possible de la situation de concurrence parfaite, considérée comme idéale : on aura reconnu l'approche néoclassique des services publics. L'approche néolibérale postule l'inefficacité systématique des systèmes publics et des services publics, sauf, assez curieusement, les services publics régaliens comme l'armée ou la police. Les systèmes de propriété publique sont mal gérés par l'État, les statuts des personnels des entreprises publiques et la garantie de l'emploi désincentivent au travail, la productivité est faible, des intérêts privés sont susceptibles de détourner les services publics de leurs vrais objectifs, la corruption menace. D'autres économistes, plus interventionnistes (keynésiens ou radicaux), insistent sur le rôle des services publics par rapport au système économique dans son ensemble. Un hôpital est destiné à soigner les malades, une école à éduquer des enfants. Mais, au-delà de leurs tâches fonctionnelles, les services publics sont également des institutions destinées à remédier à un certain nombre de carences du système économique, en luttant contre l'insuffisance de la demande globale ou en prenant en charge des tâches utiles à la société mais non rentables. L'hôpital, en tant que service public, permet à un malade d'être soigné même s'il n'a pas de quoi payer, l'école accueille tous les enfants, même les plus démunis. Dans cette optique, chacun des services publics est une composante d'un service public global, qui joue un rôle vis-à-vis du système économique et a une dimension sociale.

Les services publics vacillent

Les services publics sont entrés en crise à partir de la fin des années 1970. Des restructurations et des privatisations sont intervenues, notamment dans le cadre européen. Le point est fait sur les évolutions récentes en France et en Europe. Les alternatives possibles sont présentées, selon que l'État exerce lui-même le service public ou le délègue à une entreprise privée. Les privatisations des dernières années ont été menées en faisant l'hypothèse qu'un service public délégué à une entreprise privée est plus efficace que celui effectué directement par une institution publique. Cette hypothèse mérite discussion et on s'intéresse à l'efficacité des services publics et à l'évaluation de leur efficacité.

Les politiques de privatisation et de dénationalisation ont particulièrement visé ces réseaux. Elles avançaient que les privatisations aboutiraient à une forte baisse des

prix. Même si ces baisses de prix ont pu se produire au début, notamment du fait de l'arrêt de l'entretien ou de l'arrêt de l'extension du réseau, la transformation d'un monopole public en oligopole privé a le plus souvent été accompagnée à long terme d'une hausse des prix et d'autres effets pervers. La privatisation des chemins de fer britannique a abouti à des résultats caricaturaux : non entretien du réseau, accidents, hausses de prix, retards fréquents, régression du trafic ferroviaire... au point que des décisions de renationalisation du réseau ont été prises. Dans d'autres pays la privatisation du chemin de fer a abouti à la fermeture d'un grand nombre de lignes, parfois les lignes principales du pays. Les suppressions de lignes et le transfert du trafic qui l'accompagne vers la route ont des conséquences écologiques négatives étant donné que la dépense énergétique au kilomètre par passager est plus faible en train qu'en voiture (ou en avion).

La privatisation de la production ou de la distribution d'électricité a eu pour conséquence le ralentissement de l'investissement, si bien que de nombreux réseaux électriques se sont avérés après quelques années avoir des capacités d'offre insuffisantes. Des réseaux électriques ont pu s'effondrer, en Californie, au Canada, en Italie. La création de marchés de l'électricité aboutit à une grande volatilité des prix. L'insuffisance de l'offre, à cause de la faiblesse de l'investissement, est un facteur d'augmentation des prix. Les politiques de privatisation de l'électricité ont créé de graves problèmes dans les pays où elles ont été pratiquées à grande échelle. Les entreprises privées ne s'avèrent pas plus efficaces que les entreprises publiques.

Il est impossible cependant d'affirmer que les systèmes publics sont systématiquement plus efficaces que les systèmes privés. Le problème de la bureaucratie est réel, et les services publics de certains pays peuvent être pléthoriques et inefficaces. Les services publics font l'objet de différentes critiques, de valeur inégales.

De la « bonne gouvernance » et du développement

Gwenaëlle OTANDO

Les années 1980 ont été marquées par l'apparition d'un intérêt croissant des institutions financières internationales pour les institutions publiques des Etats. Ainsi ces derniers et, particulièrement les Etats d'Afrique et d'Amérique Latine, sont enjointes d'entreprendre des réformes radicales des normes juridiques qui commandent l'exercice du pouvoir politique. En un mot, de suivre les règles de « bonne gouvernance ». De même, les théories du développement se sont complètement modifiées. Les échecs symboliques du tout Etat (planification) et du tout marché (Etat minimal), ont conduit à une métamorphose de l'économie du développement. Ces théories montrent qu'il existe une forte complémentarité entre démocratie et marché, au sens où système politique et système économique se confortent mutuellement. De proche en proche, la question des institutions se pointe à l'horizon. Sous cet angle, le rapport de la Banque mondiale de 1991, est révélateur à ce sujet : les mauvaises performances de certains pays

Certaines sur le caractère pléthorique des effectifs des administrations ou sur l'insuffisance du rythme de travail en leur sein, ont perdu de leur virulence, tant les contraintes se sont accrues depuis 20 ans sur les administrations et services publics. Les attaques contre les services publics portent plutôt sur leurs dérives étatistes. La dérive étatiste est un abus de pouvoir. L'Etat, ou ses administrations, prennent seuls les décisions, sans consulter, sans s'occuper des aspirations d'une large partie de la population, sans rendre de comptes. Ceci peut aboutir à des situations aberrantes ou non souhaitées, au gaspillage de l'argent public, à l'augmentation des tarifs et des impôts. Les services publics peuvent confondre leur propre intérêt (avoir plus de pouvoir, de personnel et d'argent, vendre plus) avec l'intérêt général. Une intervention exagérée des services publics peut conduire à l'hypertrophie des services ou à la déresponsabilisation des citoyens.

Tout ceci pose la question du choix des objectifs, de l'évaluation et du contrôle des services et des agents du service public. Les pratiques des services publics doivent être mieux évaluées et contrôlées ; l'Etat et les usagers ont un rôle plus grand à jouer. En même temps, pour que les systèmes publics fonctionnent, il est nécessaire que les salariés des services publics soient correctement payés. Une rénovation des services publics conduisant à plus de clarté et de démocratie dans leur fonctionnement, plus de pouvoir pour les usagers est possible. Chaque pays et chaque région doivent concevoir leurs propres systèmes, choisir l'importance donnée au secteur public et les formes d'association entre public et privé.

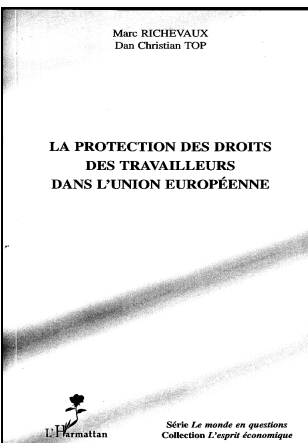
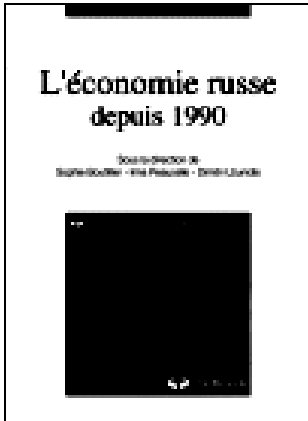
A lire...

Pierre Le Masne, *Les services publics. Approche économiques et enjeux sociaux*
Presses Universitaires de Rennes, 2007, 149 pages

trouvent leur explication dans la qualité des « institutions ». Ainsi, le développement n'est pas seulement conditionné par la « dotation factorielle ». La composante institutionnelle en explique une bonne partie.

L'adoption du vocable de la « bonne gouvernance » par les institutions internationales nous permet de souligner une certaine évolution du statut de l'Etat dans la théorie économique du développement. L'objectif visé est clair : réformer l'Etat en profondeur afin de permettre au marché de fonctionner sans entraves. Le *mal développement* résulterait d'une *mal gouvernance*. Dans cette perspective, la « bonne gouvernance », emprunte grossièrement à l'entreprise ces modes de gestion pour les extrapoler sur le domaine public. C'est ainsi que l'on parle aujourd'hui du management public, de la planification stratégique et de l'évaluation du secteur public.

Le concept de gouvernance est devenu une référence incontournable non seulement pour traiter des problèmes du développement dans les pays du Sud mais aussi de l'entreprise, de la ville, de l'environnement etc. Cependant, ce caractère extensif lui donne l'allure d'un fourre tout et fonde la nécessité d'une clarification quant au sens à lui accorder...



Les Rendez-vous du Lab.RII

Appel à communications

Réseau Artisanat / Université
Lab.RII

« L'entreprise artisanale et le réseau »

Dunkerque – 7 octobre 2008

Pièce maîtresse du développement territorial, l'entreprise artisanale est insérée dans des réseaux d'échange complexes. Ce sont ces réseaux qui seront l'objet de nos investigations sous un angle pluridisciplinaire (sciences de gestion, sciences économiques, sociologie, géographie, histoire).

Thématique :

- conditions d'émergence du réseau
- les réseaux dans l'histoire
- théorie du réseau
- les entreprises artisanales en réseau
- réseau d'entreprises artisanales et dynamique territoriale
- réseaux d'entreprises et réseaux informatiques
- les réseaux sociaux et le capital social

Calendrier :

Envoi des propositions de communication : 31 mai 2008

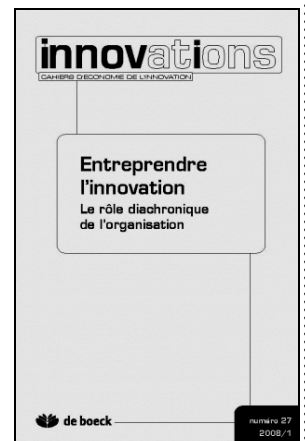
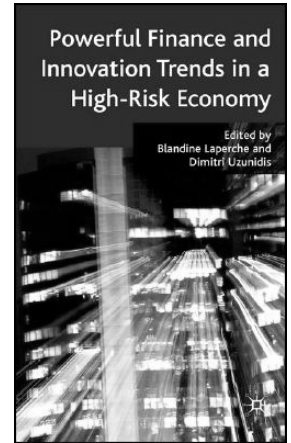
Réponse du comité d'organisation : 30 juin 2008

Envoi des textes définitifs de communication : 20 septembre 2008

Contact :

Sophie Boutillier : boutilli@univ-littoral.fr

Claude Fournier : orchi60@free.fr



Journal of Innovation Economics (JIE)
Special issue: Dynamics of innovation and new forms of organisation and governance of the firm
Blandine Laperche: laperche@univ-littoral.fr

APPEL A CONTRIBUTIONS

10^{ème} Forum Annuel de la Création et de l'Innovation du Littoral (FACIL)

« Territoire et entrepreneuriat. Apports des acteurs socio-économiques »

Dunkerque, mars 2009

La question qui se pose, en permanence, est celle du secret de ces « alchimies » entre les acteurs économiques notamment les PME et leurs territoires. Selon les circonstances, leurs capacités d'innovation se trouvent soit stimulées et, avec elles, l'ensemble du site, soit contrariées. A cet effet, les singularités territoriales jouent un rôle essentiel. En la matière, il n'y a pas de modèle général si ce n'est celui d'une approche plus ouverte sur la diversité des pratiques locales. Car il y a chaque fois une dynamique originale, résultat d'une combinaison subtile du milieu local et de son histoire. C'est à quoi est dédiée la dixième édition du forum FACIL. Autrement dit, comment relier à un territoire un savoir capable d'identifier et de manager ses ressources propres en direction d'un dynamisme collectif ?

Les réponses à une telle problématique concernent *notamment les ressources et les systèmes d'appui et d'accompagnement à la création, à la reprise ou à l'implantation d'entreprises, à l'innovation, à la mutation et au développement domestique ou international des TPE- PME-PMI.*

Responsable : Gérard Dokou Kokou. edokou@nordnet.fr

Site web : <http://rii.univ-littoral.fr>